ZOOM sur...

BULLETIN DES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES
DE LA CORSE

Octobre 2013 / n° 67

Édito

## La Cour des Contes.....

La Cour des comptes a encore parlé, si j'osais je dirais qu'elle a encore sévi. En ligne de mire une nouvelle fois l'Assurance Maladie. Le déficit est trop important, les abus aussi, il faut réduire, il faut choisir ça plutôt que cela, l'ambulatoire plutôt que l'hospitalisation par exemple, il faut tailler, voire il ne faut plus rembourser, si ce n'est pas dit ça se laisse entendre, ça se fait comprendre, ça suggère.....La Cour des Contes raconte la rigueur, la Cour des Comptes enclenche le compte à rebours du rabais. Quand la Cour des Comptes raconte, quand elle rend compte des comptes, les malades, les plus lourds en particulier, les handicapés, les pauvres frémissent. Ils savent à quoi mènent les contes de la Cour...aux franchises médicales dont ils sont les principaux fournisseurs, aux déremboursements de médicaments que l'on estampille "confort" et qui pour eux sont essentiels, aux allocations que l'on tire vers le bas, aux PCH que l'on réduit dans le temps et dans les montants, aux forfaits hospitaliers aux tarifs scandaleux et de plus en plus difficiles à assumer, aux accès aux soins qui deviennent de moins en moins accessibles, comme la vie de millions de citoyens malades de moins en moins facile. "Il faut protéger notre modèle social" déclarait le président de la Cour des Comptes qui raconte. Mais quelles balivernes vient-on nous raconter ? Le modèle social français tel que voulu par le Conseil national de la Résistance en 1945 est bien mort, il est même enterré. L'organisation actuelle de la Sécurité Sociale en est l'exemple parfait. La Société civile (syndicats, associations) n'exerce plus aucun pouvoir au sein des Conseils d'Administration des Caisses que l'on a mués en Conseils de Surveillance. La démocratie participative n'est plus qu'une apparence, elle était pourtant un des garants du maintien de la solidarité nationale. On a troqué le mot de patient contre celui de client, il paraît que ça fait plus moderne. Mon œil ! Alors après les contes de la Cour et, sans aucun doute, leur prise en compte par nos gouvernants nationaux et locaux il faudra se préparer à de nouvelles tempêtes et ! il ne faut pas qu'on s' la raconte....à de nouveaux combats.

**Pierre-Louis Alessandri**
**coordonnateur du Conseil APF de région.**

## Recensement des lieux et activités accessibles

Suite aux nombreuses demandes, la Délégation est en train de travailler sur un outil cartographique disponible en ligne permettant de recenser les lieux (hébergement et restauration) ainsi que les activités accessibles sur le département de la Corse du Sud.

Vous pouvez vous-même contribuer à ce travail en nous transmettant les informations que vous auriez collectées !!!

Merci de votre aide. Nous vous tiendrons sous peu informés de cet outil.

### Chic, c'est bientôt les élections

Bon ! Ne parlons pas trop vite car nos élu(e)s et futurs élu(e)s risquent malencontreusement de nous oublier au fil des poussées de cette fièvre électorale qui va peut-être bien vite enflammer leurs discours. Celles et ceux qui prendront le bâton de parole, arrangeront les foules et pointeront du doigt ou de l'épée les faiblesses des autres candidats. Ces ténors de la politique vont-ils prendre pour cheval de bataille « **l'accessibilité de tous pour tous** ! ».

L'échéance de la loi de Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances est prévue pour Janvier 2015, ce qui signifie qu'en janvier 2015, tout doit...devrait être accessible à tous.

Cette loi sera-t-elle un moteur suffisamment fort pour que les femmes et les hommes politiques de tous bords exposent concrètement leurs programmes, relèvent le défi de rendre leurs communes accessibles à tous les citoyens ?

L'objectif est de rendre tous les lieux de vie accessibles même si tout le monde sait pertinemment qu'il y a encore beaucoup de travail, il faut que nos candidats prennent à cœur d'aller le plus loin possible dans cette démarche.

## Tourisme et Handicaps

L'association Tourisme et Handicaps a contacté nos Délégations au sujet du déploiement du Label en Corse. Ils souhaitent en effet, impliquer les associations locales représentant les différents handicaps dans l'octroi du Label ATH aux établissements touristiques et tout particulièrement l'APF.
Le partenariat consistera à participer au processus de labellisation en devenant testeurs pour Tourisme et Handicaps.

TOURISME & HANDICAP

# ZOOM sur... L'Assemblée Départementale 2A

C'est à A Casarella, IEM de l'APF, que s'est déroulée, le 20 juin 2013, notre Assemblée Départementale .

Après avoir remercié l'ensemble des adhérents venu nombreux pour ce temps fort de l'Association, la Directrice de la Délégation Départementale a salué la participation de Pascal Bureau, administrateur APF, d'Olivier Dupille, Directeur Régional, et de Madame Mousny-Pantalacci, élue, qui représentait le Maire d'Ajaccio.

Madame Leonis a ensuite présenté le rapport moral et le rapport d' activités avec pour support une projection de diapositives des différents évènements et actions réalisées par la délégation. Cette projection avait été mise au point par les collaborateurs de Mme Leonis, Audrey Zanettacci et Alain Dumoulin respectivement chargée de mission et agent de développement des actions associatives.

Les participants n'ont pas manqué de prendre la parole pour interpeller les personnes en présence sur les sujets qui mobilisent comme l'accessibilité de la voirie, le transport à la demande.

Le représentant du Comité d'Administration de l'APF a répondu sur les aspects techniques de la loi de février 2005 et l'élue de la commune d'Ajaccio a répondu très ouvertement aux adhérents sur les lacunes en termes d'accessibilité…

Cette dernière s'est engagée à transmettre les messages des adhérents au maire, Monsieur Simon Renucci, afin que les problèmes d'accessibilité, encore nombreux, puissent être travaillés et résolus avec la collaboration des équipes techniques de la commune et de la CAPA.

Le rapport financier fut ensuite exposé par le comptable Monsieur Ezeddine Klai qui insista sur les difficultés de financement des actions de la Délégation 2A tout en soulignant les aspects positifs des démarches entreprises pour développer les ressources et les actions de proximité en direction de la population et des collectivités de toute la Corse du Sud.

Cette après-midi studieuse et animée s'est clôturée par un goûter apéritif très convivial grâce aux cuisiniers de A Casarella et à Amélie qui avaient préparé l'accueil de l'Assemblée Départementale au sein de l'Etablissement en fonction des directives de leur Directeur, Monsieur Charley Gaudioso.

# Sensibilisation des usagers de fauteuils roulants électriques

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique locale de Sécurité Routière – PDASR 2013, un appel à projets a été lancé par la Préfecture de Corse du Sud pour subventionner des actions de prévention. Le projet d'organisation d'une ***Journée de sensibilisation aux droits et devoirs des utilisateurs de fauteuils roulants électriques usagers de la route*** a été retenu et subventionné.

Ce projet a été mené par la Délégation APF de Corse du Sud en lien avec les établissements APF et notamment à l'initiative de Cécile FAZI, ergothérapeute au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) l'Albizzia à Ajaccio.

La circulation des fauteuils roulants électriques, véhicules à moteur, est régie par les règles communes du code de la route. Ils doivent circuler sur la chaussée et leur conducteur doit respecter les mêmes obligations que celles des automobilistes.

Le 18 juin dernier, une dizaine d'usagers des établissements APF (MAS Albizzia, FAM Petra di Mare, IEM Casarella) ont participé à cette sensibilisation animée par Iva Gaspard-Joachim, intervenante de l'Association de la Prévention Routière.

L'objectif de cette journée a été d'augmenter les conditions de sécurité lors des déplacements par une actualisation des connaissances en matière de règlementation routière et une meilleure connaissance des risques routiers.

Cette sensibilisation a permis d'apporter une réponse à un manque d'information des personnes en situation de handicap sur l'utilisation du fauteuil roulant électrique sur la route. Comme en témoigne Mimi,une des participantes à la formation : « *Ma voiture, c'est mon fauteuil. Et le danger, sur la route, souvent, c'est moi…* »

Comme pour toute sensibilisation, l'intervenante a rappelé les notions importantes du Code de la Route, l'obligation des équipements de sécurité, la nécessité du « *Voir et être vu* » et l'importance pour tout usager de la route d'avoir un comportement responsable.

Les risques routiers ont également été abordés : conduite en état d'ivresse (avec lunettes de simulation d'alcoolémie), usage du téléphone portable, etc.

L'Association Prévention Routière et la Délégation APF Corse du Sud réfléchissent déjà à renouveler ce type de partenariat et à organiser d'autres actions de sensibilisation

# GRAND LOTO de SOLIDARITE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de notre Grand Loto de Solidarité, le **dimanche 27 octobre 2013** à l'Hôtel Club Marina Viva - Porticcio - **14H00** dont le bénéfice sera entièrement reversé à l'APF et servira à financer des actions et des projets.

Tout en revêtant un aspect festif et convivial, les actions-ressources permettent de récolter des fonds pour financer des actions et des projets de proximité en faveur des personnes handicapées.

Les objectifs sont multiples :

- Faire connaître l'association auprès du grand public
- Sensibiliser le public sur le handicap
- Créer du lien social

Merci de transmettre l'information autour de vous !!!

Nous comptons sur votre présence !!!

Des affiches de l'événement sont à votre disposition à la Délégation.

## Cette année c'est décidé on ne fêtera pas Noël seul(s) !!!!

Un repas de Noël est prévu début décembre. Vous recevrez courant novembre toutes les précisions pour vous inscrire à ce repas.
Vos suggestions pour le lieu sont les bienvenues.

## OBJET: PRÉPARER NOS ACTIONS DE REVENDICATION

**Nous redémarrons une dynamique d'actions menées sur le terrain**
**Ce type de réunion se réunira une fois par trimestre afin que chacun puisse faire des propositions ou exprimer des besoins ou attentes concernant des domaines précis (accessibilité, droits, logement, etc.).**

**Notre première réunion le: 27 novembre à 18h00**

# ZOOM sur... Evénements partenaires en Corse du Sud

L'événement « Ça roule pour tous ! » s'est déroulé Samedi 8 Juin 2013 au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC)

Le sport est source de santé, la culture source d'épanouissement et les loisirs entretiennent le lien social. Pourtant, nombreux sont ceux qui ne pratiquent pas, ou n'ont tout simplement pas accès à ces activités. L'objectif de la journée porte ouverte était de montrer les solutions qui existent pour les personnes en situation de handicap.

Il est indispensable que les personnes en situation de handicap puissent trouver des offres leur permettant de pratiquer, il est souhaitable que ces activités puissent accueillir tous les publics afin de favoriser les échanges et briser l'isolement.

Afin que le grand public puisse découvrir la dynamique initiée en corse par le CSJC et ses partenaires, cette journée proposait également pétanque, jeux de ballon, basket, promenades en Joëlette et en Cimgo, exposition ou encore course d'orientation à tous.
Au cœur de l'événement, une rencontre-débat autour de la thématique de l'accessibilité des sports et des loisirs à tous les publics a permis de faire l'état des lieux des besoins et des propositions en Corse.
Cette journée basée sur la rencontre, l'échange et l'expérimentation d'activités a été rythmée par des ascensions virtuelles du col de Vizzavona sur des ergomètres pour rappeler l'évènement sportif du début de l'été, le Tour de France.

Nous étions présents les 20, 21 et 22 septembre à Propriano pour Valin'CAP 2013

Notre stand d'information et de sensibilisation a connu un beau succès et nous et permis la vente de tout notre stock d'oursons.

Une conférence «*Accessibilité : l'affaire de tous* » a été animée par Louis Merlin de l'Association VALIN'CAP avec les intervenants suivants:
Catherine CHOQUET, adjointe au maire de Nantes, déléguée aux personnes handicapées;
Eve-Gaëlle MADEC, Représentante de l'Association Sourds Interprètes de Corse;
Marie LEONIS, Directrice de la Délégation APF Corse du Sud; Gaëtan BELLAMY, médecin rééducateur à l' IEM «A Casarella»
Joseph Nunzi, Association des Déficients Visuels.

L'événement Festimonti, organisé par notre partenaire U Liamu Gravunincu, dédié aux activités de pleine nature, s'est déroulé les 21 et 22 septembre derniers. Cet événement a été l'occasion de présenter la Joëlette aux scolaires et de les sensibiliser aux moyens de rendre les activités de pleine nature accessibles à tous. Les jeunes ont pu ainsi se familiariser en testant l'engin.

# ZOOM sur... Nos Actions-ressources

La Fête du Sourire

Vente spéciale « Fête des Mères » de proteas et de roses, parvis de l'Eglise Saint-Roch Ajaccio - samedi 25 mai et parvis Cathédrale - dimanche 26 mai

Galerie Commerciale de Géant Casino samedi 1er juin

Vente de produits partage :
ours en peluche, petits pots de tomates cerises

## Fête de fin d'année A CASARELLA

Lors de la Fête de fin d'année de l'IEM A Casarella, nous avons proposé à la vente les objets fabriqués par les participants de l'atelier créatif de Michka.

A venir nos Opérations Clémentines :

Novembre : Stand Géant Casino Mezzavia
Décembre : Marché de Noël d'Ajaccio

## Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et thématique de l'accessibilité révélée soudainement

La campagne de la C.C.I de la Corse du Sud, pour le commerce de proximité qui est apparue dans la presse et devant l'entrée des petits commerces, nous a interpellés car à quelques mois de l'échéance de janvier 2015, il n'était nulle part question de l'accessibilité qui pourtant concerne une bonne partie de la population.

Certes, il s'agissait de valoriser les atouts du commerce de proximité, mais que sont ces qualités fort louables si elles excluent une partie non négligeable de la population.

En effet, on estime qu'en moyenne 10% de la population est porteuse d'un handicap auditif, visuel, moteur ou psychique.
Si l'on compte aussi les personnes, qui a un moment de leur vie vont être en situation de handicap momentané, la moyenne passe à 30% de la population : les mamans avec leurs poussettes, les personnes victimes d'un accident, les personnes vieillissantes...

Les élus de la C.C.I. auraient pu concevoir leur campagne sur le commerce de proximité en y incluant une volonté politique de rendre ces petits commerces accessibles à tous, ce qui est encore loin d'être le cas. Exemple : le Cours Napoléon…

Aujourd'hui, à moins de 450 jours de l'échéance de janvier 2015, la CCI lance une action « *de sensibilisation afin d'informer les commerçants sur les nouvelles lois et normes* ».

La campagne de sensibilisation, visant à permettre aux commerçants d'établir un bilan succinct sur la conformité de leurs établissements, nous semble trop légère et superficielle vis-à-vis d'une loi et de normes qui datent de plus de 2500 jours (8 années).

Il est permis de se demander si le peu de temps restant aux commerçants pour se mettre aux normes va suffire…
Les commerçants vont être simplement prévenus et sensibilisés, mais un peu tard.

Pour notre part, la Délégation Départementale de l'APF a organisé des actions de sensibilisation depuis l'année 2005, date d'entrée en vigueur de la loi. Malheureusement, jusqu'à ce jour, la CCI n'a jamais signalé son intérêt pour nos actions en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

La CCI, qui est entre autres, organe en matière de tourisme n'a pas joué à ce jour un rôle décisif en matière d'accessibilité, mais voilà qu'à quelques mois d'une inéluctabilité contraignante elle voudrait nous faire croire qu'elle agit dans le bon sens. Il serait grand temps d'engager une politique volontariste en menant des actions concertées avec les collectivités locales, actions qui permettraient aux commerçants de rendre leur commerce accessible à tous. En effet, sans véritable volonté politique de toutes les instances décisionnaires nous ne pourrions que baisser les bras (et laisser courir) car les jeux seraient faits – rien ne n'irait plus – et l'échéance de janvier 2015 pour la loi sur l'égalité des droits et des chances ne serait plus qu'un vague « texte de loi » à reporter aux calandres grecques.

## Bouchons d'amour

Un point de collecte de bouchons a été mis en place à la Délégation pour soutenir l'association Les Bouchons d'Amour.
Cette association parrainée par Jean-Marie Bigard récupère les bouchons pour :
- acheter du matériel pour sportifs handicapés
- améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap
- aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle

En 2012 : 1450,250 tonnes de bouchons ont été collectés en France !!!!

**Point de Collecte Ajaccio :**
Délégation APF Corse du Sud
40, Avenue Noël Franchini - 20090 Ajaccio

**Contact Région Corse :**
Jean-Marc et Christine CESARINI
Résidence du Cap
20200 VILLE DI PIETRABUGNO
Tél : 04.20.04.16.28 ou 06.12.78.86.20
Mail : ledevichris@sfr.fr

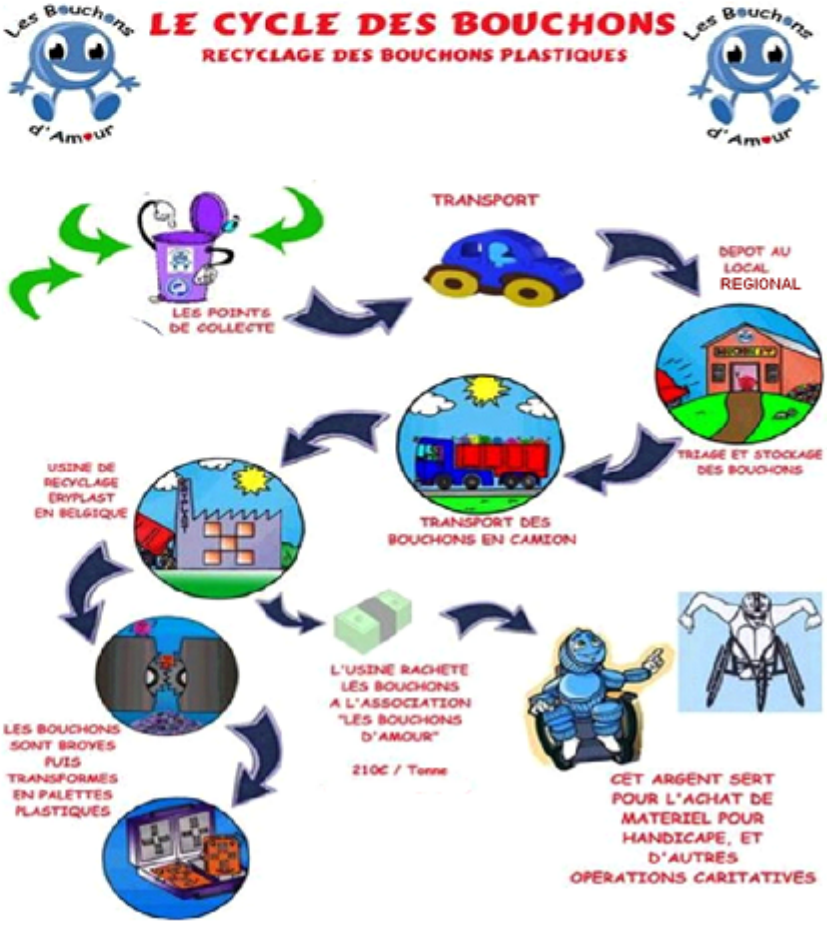

# ZOOM sur... Vie associative en Corse du Sud

L'APF, c'est aussi des représentations auprès des Collectivités locales, administrations et organismes officiels. Les représentants mettent en œuvre, suivent, font connaître et défendent les orientations et les stratégies politiques de l'APF. Ils siègent dans des commissions dans des domaines très divers comme : l'accessibilité, la défense des droits des personnes, la représentation des usagers...etc. Afin de vous rendre compte des commissions auxquelles les Représentants de l'APF assistent tout au long de l'année, chaque numéro de Zoom donnera la parole à un Représentant qui nous expliquera le fonctionnement de la Commission à laquelle il assiste.

## Gros plan sur la Commission Départementale Sécurité et Accessibilité

### Rôle de l'APF auprès de la DDTM quant aux Commissions Départementales d'Accessibilité

Sur le sujet de l'accessibilité des lieux publics et du cadre bâti, ont lieu chaque mois dans le cadre de commissions départementales des réunions où se retrouvent services de l'Etat et associations liées au Handicap. Madame Blandine Ozcelebi et Mr Olivier Dauphin les animent avec zèle et compétence.

Sont examinées de près toutes les situations des ERP présentées pour avis avant construction. Les plans d'architectes ainsi que diverses notices sont présentés devant tous les participants et examinés par le détail. Selon le respect ou non de la conformité au code de la construction et de l'habitation, de l'urbanisme et de la loi °2005-102 du 11 février 2005, un avis est ensuite donné, favorable ou non, par chacun des participants à la réunion. Outre les propositions d'observations particulières qui sont avancées, la commission souligne à chacune de ses réunions que l'ensemble des établissements de 3eme catégorie devront être accessibles avant le 1er janvier 2015. Lorsqu' un avis favorable est admis avec réserve il est supposé que les corrections demandées seront très rapidement apportées.

Sont examinés les points suivants *(chacun d'eux pouvant se décliner dans un détail parfois complexe que l'APF se fera un plaisir d'expliciter à toute personne le désirant)* :
1/ Stationnement 2/ cheminement 3/ réception du public 4/ les portes, couloirs , sas etc 5/ les escaliers, ascenseurs 6/ les dispositifs de commande 7/ les cuisines , chambres, salles d'eau, toilettes 8/ les matériaux, contrastes de couleur, angles dangereux , signalétique 9/ les possibilités de dérogation.

Il faut souligner que des visites des ERP sont parfois organisées avant réunion des commissions afin d'éclaircir les cas présentant des difficultés (*ou des demandes de dérogations*) comme ce fut le cas au Centre scientifique de Cargèse au printemps 2013, à Serra di Ferro le 11 juin 2013 (*hôtel Casa Murina ERP 5eme catégorie, en ouverture au public*) et à la Halle des Sports et Spectacles du Stiletto à Ajaccio en fin septembre 2013. De telles visites où tous les partenaires sont présents ainsi que les maîtres d'œuvre, d'ouvrage et gestionnaires divers, présentent une utilité indispensable mais malheureusement impossible à effectuer pour la vingtaine ou trentaine de dossiers mensuels présentés.

Au plan de la procédure, la DDTM favorise grandement le travail (*par rapport aux années précédentes*) en contactant préalablement aux réunions les architectes et maîtres d'œuvre divers sur les points qui pourraient porter à discussion. On évite ainsi les rejets trop fréquents, qui par le passé nécessitaient la représentation des projets les mois suivants.

*Christian Martinez-Orlandetti*

DDTM: Direction Départementale des Territoires et de la Mer
ERP : Etablissement Recevant du public
Détails du projet; bilans thermiques, phoniques etc... Pour le détail, consulter l'APF

Notre nouvelle action pour l'accessibilité à tous les bâtiments

## Petits mots aux syndicats de copropriétés

Vous réalisez ou faites réaliser des travaux pour l'accessibilité de vos bâtiments et nous vous en remercions.
Mais s'il vous plait prenez soin de vos réalisations.

**Normes rampe d'accès handicapé : à respecter**
**La pente des rampes d'accès handicapé qui sont sans assistance doit être inférieure à 5%**

# Assemblée Départementale de Haute-Corse
## Le débat sur le GIC

Le début de l'été est traditionnellement celui des Assemblées Départementales. Celle de la Haute-Corse s'est tenue le mardi 9 juillet dans les locaux de Paese Novo en présence de Jean Marie Coll Vice-président national de l'APF que nous accueillons toujours avec un réel plaisir puisqu'il est désormais un habitué de notre délégation. C'est Pierre-louis Alessandri Délégué départemental qui a dressé le bilan des activités de l'année en insistant sur le travail de plus en plus prégnant des représentants de l'APF dans différentes instances. Un travail effectué par un nombre insuffisant de bénévoles . Un travail de plus en plus difficile, parfois compliqué.

La crise tend les rapports avec les administrations dont les actions glissent vers une philosophie du contrôle plutôt que celle de l'aide. Où les représentants ont trop souvent l'impression d'être des faire- valoirs plutôt que de véritables acteurs de la démocratie sociale. Heureusement les bons rapports de proximité avec les personnes, fonctionnaires ou autres, atténuent les tensions et les difficultés. La crise n'a pas que des conséquences financières.

Malgré les difficultés le constat est positif sur les actions de l'APF sur le terrain. Le travail des militants ,par exemple, a contribué au classement de Bastia dans les rangs de tête au baromètre de l'accessibilité. En outre, différents projets et travaux voient le jour grâce à la vigilance active de notre association.

Jean Marie Coll a décrypté cette situation que l'on retrouve dans les autres délégations. Un débat s'est ensuite instauré sur le projet associatif et la notion d'inclusion. Mais aussi sur la multiplication des macarons GIC qui peuvent être attribués selon la loi à d'autres personnes que celles se déplaçant en fauteuil et qui par le fait pénalisent ces dernières. Mais aussi sur la présomption de réseaux de duplication. Décision a été prise de saisir le préfet.

Ghislaine Ghio directrice du SAVS a fait le point des actions du service, élément essentiel de l'action de l'APF sur le terrain.

L'AG, comme à l'accoutumée, s'est conclue par un succulent buffet préparé par les salariés de la délégation et du SAVS.

# La rentrée des commissions

## Rentrée de la CDAPH.....

19 septembre rentrée de la CDAPH avec une pile volumineuse de dossiers. Beaucoup d'accords pour les AAH, des RQTH en augmentation, peu de refus de PCH mais la tendance à la réduction des temps de contrats s'affirme, les 5 ans ne sont plus la règle et ils deviennent même l'exception. Conséquences : dossiers de demandes à renouveler plus souvent, stress des demandeurs, et surcroit de travail pour la commission

## .....de la CPSAF

Ce 12 septembre la commission des Prestations supplémentaires et des Aides financières de la CPAM examine les dossiers de subventions des associations. Un constat : il n'y a pas assez d'argent face aux sommes demandées. Les conseillers présents font au mieux pour la répartition. Devant la défection financière des collectivités locales, crise oblige, la commission est parfois le seul recours. La vie est dure pour le monde associatif qui voit ses aides fortement diminuer et le nombre de ses donateurs baisser. La loi sur l'économie sociale et solidaire promise par le gouvernement est donc très attendue.

# Espace estival réduit

Cet été s'est conclu comme tous les autres avec un espace public qui s'est encore réduit pour les personnes handicapées se déplaçant en fauteuil ou à mobilité réduite.

Les restaurateurs, cafetiers, ou autres vendeurs de souvenirs se sont appropriés la rue sans vergogne à Calvi, L'ile rousse, Corte et d'autres villes et villages. A Bastia le vieux port a été, et est encore particulièrement squatté par les restaurateurs qui n'ont pas hésité à s'approprier des pans entiers d'espace public sans même laisser de passage. Tout cela sans que les municipalités et la Chambre de Commerce n'interviennent.

En 2015 l'espace urbain public doit obligatoirement être accessible aux personnes handicapées, sûrement pas avec l'aide de ces commerçants pour qui l'incivisme est devenu la règle et qui n'ont, à l'évidence, rien à craindre des Pouvoirs Publics.

# Rue Napoléon

En début d'été Bastia a vu naître sa première zone piétonne : la rue Napoléon. Heureuse initiative car la capitale économique de l'Ile était peut être la seule ville de France à ne pas en posséder. Visiblement la population a accueilli avec satisfaction cet aménagement. Les personnes handicapées se déplaçant en fauteuil sont moins satisfaites. La rue est pavée. Des pavés qui rendent toute circulation cahoteuse pour une personne en fauteuil, donc pénible, car le cahotement entraîne des contractures nombreuses. Ce n'est pas faute d'avoir été conseillés par l'APF qui avait accompagné les responsables des services techniques lors d'un tour du centre ville et avait suggéré l'aménagement de bandes de circulation lisses. Car si on rend une rue accessible mais peu praticable aux handicapés où va-t-on ?

# L'HÔPITAL EN PROJET

Rentrée ce 12 septembre du Conseil de surveillance du centre hospitalier de Falconaja à Bastia. Et, comme il sied à une rentrée, le menu est chargé. En plat principal la présentation du projet d'établissement 2013-2017. Il se décline en 5 axes : Réaffirmer le rôle pivot de l'hôpital de Bastia sur son bassin, améliorer l'image globale de l'établissement et renforcer le lien avec la médecine de ville, développer et pérenniser les activités de recours, mettre en œuvre un véritable projet de cancérologie et structurer le projet gériatrique. Ces 5 axes se subdivisent en 8 projets avec une nécessité pour l'APF: l'adaptation de l'établissement aux personnes handicapées, l'amélioration de l'accessibilité et donc un meilleur accueil et une meilleure gestion.

Les 30 millions de la Ministre

Ce projet d'Etablissement ne pourra se concrétiser que si la Ministre de la santé débloque les 30 millions nécessaires et promis. Il reste cependant encore quelques obstacles à franchir et en particulier une commission d'experts. Une nouvelle plutôt réjouissante est venue agrémenter la séance du 12 septembre, le projet bastiais a passé avec succès la première épreuve celle de la commission COPERMO.

# Journée porte ouverte — Délégation 2B

## le mercredi 22 mai de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Dans le cadre de la célébration des 80 ans de l'APF, la Délégation Départementale de Haute-Corse a organisé une journée « porte ouverte » le 22 mai 2013 dans ses locaux de PAESE Novu.

Elle avait pour but de faire mieux connaitre notre Association au niveau local et au niveau National.Elle était ouverte aussi bien aux adhérents et usagers de l'APF mais aussi aux personnes intéressées par la problématique du handicap. Outre les visiteurs anonymes, le Conseil Départemental de l'APF de Haute-Corse a accueilli les représentants d'associations mais aussi des partenaires (M.D.P.H, Aiutù e sulidarità, A.D.M.R, A.V.E.C, CORSSAD, UDAF, Espoir Autisme Corse et des représentants du CISS de Corse.

Une occasion aussi de faire le point sur un certain nombre de chapitres :

- Droits des Personnes en situation de handicap PCH
- Accessibilité et difficultés liées à l'insularité

En conclusion, une journée de convivialité intéressante et instructive.

# Aéroport parking cher

Stationner à l'aéroport de Poretta devient un luxe.

Depuis le 1er juillet les tarifs ont fortement..... exagérément augmenté.
Un exemple : un véhicule laissé un jeudi à 13h35 et repris le lendemain à 22h total 21 euros. Une somme qui augmente d'autant le prix du billet d'avion et qui petit à petit détricote le tarif résident. Reste la solution du parking gratuit. On le déconseille car, pas éclairé et pas surveillé, on y démonte, paraît-il, les voitures stationnées.

Et puis pour les personnes handicapées il se situe loin des entrées de l'aérogare et ne comporte aucun aménagement. Il est peut- être temps de développer un service public de transport mieux adapté.

# handi'chiens

*Depuis sa création voici 24 ans, HANDI'CHIENS* ***(Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'utilité publique)*** *a remis gratuitement plus de 1 450 Chiens d'Assistance à des personnes, enfants ou adultes, privées de mobilité.*

*Et c'est environ 130 Chiens d'Assistance qui sont confiés chaque année aux personnes qui en font la demande.*

*L'Association remet également des chiens d'éveil à des enfants atteints de troubles autistiques ou polyhandicapés ainsi que des chiens d'accompagnement social destinés aux institutions telles que les maisons de retraite et les centres de rééducation fonctionnelle.*

*L'éducation d'un chien dure 2 ans, en famille d'accueil puis dans l'un des 4 Centres d'éducation HANDI'CHIENS labellisés par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture (situés dans l'Orne, les Côtes-d'Armor, le Loir-et-Cher et le Rhône). Son parcours qui en fera un chien d'exception revient à 13 600 euros à l'Association, mais* ***tout est gratuit pour la personne handicapée.***

*Ces chiens apportent aux personnes handicapées moteur une aide technique au quotidien, grâce aux nombreux services qu'ils procurent. Ils répondent à plus de 50 commandes !*

*Ils sont aussi un soutien moral, affectif et constituent un formidable lien avec l'environnement. Ils favorisent ainsi l'insertion sociale des personnes handicapées.*

*Pour plus de renseignements, contactez-nous*
*www.handichiens.org*

TREKORS

TREKORS organise des randonnées en Joëlette (Boucle sur le Cuscione, Boucle Quenza-Serra di Scopamène, Ascension de l'Alcudine, Ascension du Rinosu...)

Les randonnées sont encadrées par Julie, dynamique et forte d'une expérience de 15 ans en encadrement de public: Educatrice Physique et Sportive en MAS avec des enfants et adultes ayant un handicap moteur (IMOC, AVC, TC) en Joëlette, tandem ski, raquettes, luge fauteuil, Entraîneur HANDISPORT, CQH Métiers de la forme, Pompier volontaire BNSSA et nageur sauveteur certifié SNSM

Retrouvez le programme des randonnées sur www.trekors.com

**Renseignements :** **TREKORS – Quartier de Monticello – Route de Zonza – 20122 Quenza**
**Tél. : 06.84.44.71.66 – montagnetrekors@gmail.com**

# ZOOM sur...

**La Délégation de Corse du Sud**
40 Avenue Noël Franchini
20090 Ajaccio
Ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tel : 04.95.20.75.33
Fax : 04 95 76 03 55
e-mail : dd.20a@apf.asso.fr

**SAVS :**
Tel 04.95.20.78.09
Fax : 04 95 10 91 13
e-mail : savs.ajaccio@apf.asso.fr

**La Délégation de Haute Corse**
Immeuble San Petru Bât A
Route Impériale
20600 BASTIA
Ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tel : 04.95.30.86.01
Fax : 04.95.34.13.64
e-mail : dd.20b@apf.asso.fr

**SAVS** :
Tél : 04.95.34.11.46
Fax : 04.95.34.13.64

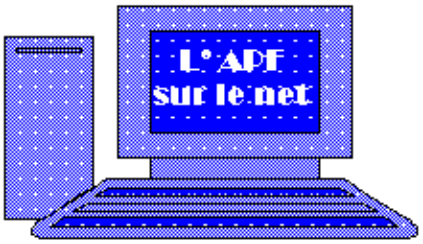


www.apf.asso.fr
www.apf-moteurline.apf.asso.fr
www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr
www.paratetra.apf.asso.fr
www.imc.apf.asso.fr
www.reflexe-handicap.org
www.ecoute-infos.apf.asso.fr

ROLATOR à céder

Contacter la Délégation 2A
04 95 20 75 33

A VENDRE FAUTEUIL ROULANT
BON ÉTAT GÉNÉRAL
PLIABLE, ROUES AMOVIBLES

**PRIX: 280€**

**M VENET PASCAL 06 26 78 00 48**

La Délégation de Corse du Sud
sur le Web :
Nos actions, nos projets sont à découvrir
sur notre blog

http://apf-corse.blogs.apf.asso.fr

## Bulletin d'adhésion

Pour souscrire une *cotisation familiale* dès aujourd'hui, merci de contacter votre délégation départementale.

À compléter et à retourner sous enveloppe *sans affranchir* à :
**APF libre réponse 94134 – 75642 Paris Cedex 13,**
ou *directement* à **votre délégation départementale.**

**OUI, je souhaite** (au choix) :

❑ **Adhérer pour 1 an à l'APF**
**25 €** (montant de l'adhésion seule, sans abonnement) DHNA13 €

ou ❑ **Adhérer à l'APF et m'abonner pour 1 an au magazine *FAIRE FACE***
au prix spécial de **47 €** (au lieu de 58 €) DHNA13 + AFAA13 €

et ❑ **J'apporte mon soutien à l'APF** (facultatif)
par un don complémentaire de : €

*Tarifs valables jusqu'au 31/12/2013.*

**TOTAL de mon règlement :** €

*Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.*

**L'adhésion est individuelle** ❑ M^me ❑ M^lle ❑ M. FBULL13

Nom : .....
Prénom : .....
N° d'adhérent (facultatif) : .....
Adresse : .....
.....
.....
CP |_|_|_|_|_| Ville : .....

**Ci-joint mon règlement par :**
❑ Chèque à l'ordre de l'Association des Paralysés de France
❑ Carte bancaire : merci de nous contacter au 01 53 80 81 04

**Renseignements facultatifs :**
Numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Adresse e-mail : ..... @ .....

**Vous avez entre 18 et 25 ans ?**
***Votre 1re année d'adhésion est gratuite.***
Contactez votre délégation départementale pour en savoir plus.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.